



Office de Tourisme des Vallées d'Ax

Conseil d'Administration

mardi 5 décembre 2017 – 14h – Ax-les-Thermes
procès-verbal

Feuilles de présence et pouvoirs en annexes.

Ordre du jour :

- 1) **Rapport moral**
- 2) **Compte-rendu d'activités**
- 3) **Comptes 2017**
- 4) **Fusion et absorption des offices de tourisme**
- 5) **Modification des statuts**
- 6) **Cotisations**
- 7) **Questions diverses**

Tous les documents présentés le 5 décembre ont été envoyés en amont à chaque administrateur.

1) **Rapport moral :**

Laurent Boquet, président de l'office de tourisme des Vallées d'Ax présente succinctement son rapport moral qu'il détaillera lors de l'Assemblée Générale programmée ce même jour à 15h30.

→ Approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

2) **Compte-rendu d'activités**

Sylvie Couderc, directrice de l'office de tourisme des Vallées d'Ax, évoque les principaux points qui seront développés lors de l'Assemblée Générale prévue ce même jour à 15h30. Compte-rendu d'activités commun aux offices de tourisme du Donezan, des Montagnes de Tarascon et du Vicdessos ainsi que celui des Vallées d'Ax.

Voir le document de présentation, en annexe page 4.

→ Approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

3) **Comptes 2017**

Sylvie Couderc rappelle que les comptes au 31 décembre 2016 ont été validés lors du Conseil d'Administration du 3 octobre dernier. Ils seront présentés en Assemblée Générale ce même jour à 15h30 par M Turlan, expert-comptable de la société KPMG et certifiés par le commissaire aux comptes M Pinto du cabinet SECAR.

Les comptes 2017, arrêtés au 30 septembre 2017 seront présentés par M Turlan, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire prévue à la suite de l'Assemblée Générale programmée ce même jour à 15h30.

Les communautés de communes de la Haute Ariège et du Pays de Tarascon semblent avoir trouvé un accord afin de rééquilibrer les comptes de 2017 de l'office de tourisme.

Voir le document de présentation en annexe page 5.

→ Approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

4) Fusion et absorption des offices de tourisme

Renaud Marinosa, président de l'office de tourisme du Donezan, étant excusé, il désigne M Magdalou, vice-président, pour signer le traité de fusion entre les offices de tourisme du Donezan et des Vallées d'Ax le 20 décembre prochain.

Voir le document de présentation en annexe page 6.

→ Approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

5) Modification des statuts

Les membres du Conseil d'administration ont reçu le projet de modification des statuts le 5 novembre dernier.

Voir le document de présentation en annexe page 7 ainsi que le document « *Projet statuts Pyrénées Ariégeoises* ».

Chaque communauté de communes désigne ses membres du collège des élus. Il est proposé de rajouter un quorum de 10% des adhérents pour les Assemblées Générales.

→ Approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

6) Cotisations 2018

Les cotisations 2018 se présentent sous la forme de trois formules.

La 1^{ère} formule n'apporte aucun service et il sera important de le préciser auprès des partenaires adhérents.

Ces cotisations montrent l'ambition du nouvel office de tourisme des Pyrénées Ariégeoises. L'agrandissement du territoire de référence de l'office de tourisme permettra aux partenaires d'augmenter leur surface de « vente » avec un investissement peu onéreux comparé à certaines offres commerciales.

Voir le document de présentation en annexe page 8 ainsi que le document « *Barème cotisation 2018 OT Pyrénées Ariégeoises* ».

→ Approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

7) Questions diverses

Pas de question.

Séance levée à 15h15

A Ax-les-Thermes, le 7 décembre 2017

Le Président
Laurent Boquet



Le secrétaire
Arnaud Diaz

